



POLITIQUE EN ÉCONOMIE SOCIALE

MRC des Collines-de-l'Outaouais



MRC
DES COLLINES-
DE-L'OUTAOUAIS

REMERCIEMENTS

La MRC des Collines-de-l'Outaouais remercie l'ensemble des actrices et acteurs du milieu qui ont contribué à l'élaboration de cette politique en économie sociale.

Encadrement du processus d'élaboration

Marc Carrière, préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Jules Dagenais, maire, municipalité de Val-des-Monts
David Gomes, maire, municipalité de Cantley
Pierre Guénard, maire, municipalité de Chelsea
Guillaume Lamoureux, maire, municipalité de La Pêche
Roger Larose, maire, municipalité de Pontiac
Marc Louis-Seize, maire, municipalité de L'Ange-Gardien

Réalisation et rédaction

Lyne Bouchard et Marie Pier Garneau, conseillères stratégiques de Convergence, coopérative d'expertes-conseils
Mélanie Bureau, Coordonnatrice, communications stratégiques et relations publiques, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Jean-Sébastien Caron-DeMontigny, agent de développement, Coopérative de développement régional – Outaouais Laurentides
Clarisse Danjon, Coordonnatrice – gestion et suivi des projets organisationnels, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Cindy Jalbert, chargée de projet urbanisme, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Benedikt Kuhn, directeur du développement durable, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Claudine Lalonde, coordonnatrice, Pôle d'économie sociale de l'Outaouais
Benoît Legros, conseiller en mobilité durable, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Chantal Mainville, Technicienne aux communications, MRC des Collines-de-l'Outaouais

Un merci tout spécial aux organisations du territoire ayant participé aux consultations

Association art de l'ordinaire
Centre Moon Rain des Arts Textiles/ Moon Rain Centre for textile arts
Centre de ressourcement pour la Famille de l'Outaouais (CRFO)
Centre communautaire Wakefield La Pêche
Chelsea Nordiq
Conseil Régional de l'Environnement et du développement durable de l'Outaouais
Convergence, coopérative d'expertes-conseils
Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides
CPE La cigale et la fourmi
CPE L'Éveil de la nature
Curling des Collines
Fondation Équestre Red Robin
Galerie Old Chelsea
Lab agri Horizon Outaouais
La Fab Sur Mill
La Forêt des Possibles
Le Petit Café de Cantley
Municipalité de L'Ange Gardien
Municipalité de Chelsea
Municipalité de Val-des-Monts
Municipalité de Cantley
Nature Atout
Projet Saint Antoine (PSA)
Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre
SADC Papineau-Collines
Table de développement social des Collines
Urbamania
Festival des écrivains Wakefield La Pêche

La rédaction de cette politique en économie sociale pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais a été possible grâce à l'appui financier du Programme Défi Innovation Québec.

MOT DU PRÉFET

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons aujourd'hui la première Politique en économie sociale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais — la toute première politique de ce genre adoptée par une MRC au Québec. Celle-ci reflète notre engagement à soutenir et à promouvoir les entreprises d'économie sociale sur notre territoire qui jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social de nos communautés.

L'économie sociale est une force vitale pour notre MRC. C'est tout près de 50 entreprises, autant des coopératives que des organismes à but non lucratif qui proposent des biens et des services essentiels à nos citoyennes et citoyens tout en poursuivant une mission sociale. Nous sommes convaincus que ces entreprises ont un potentiel considérable pour créer des emplois durables, améliorer le bien-être de nos communautés et dynamiser l'économie locale pour un avenir plus prospère de notre territoire.

Cette politique vise à renforcer notre soutien aux entreprises d'économie sociale, à favoriser leur croissance et leur développement, et à promouvoir les principes de l'économie sociale dans toutes nos actions. Nous sommes fiers de nous associer à ces entreprises pour bâtir un avenir plus prospère et plus équitable pour toutes et tous.

Je vous invite à découvrir cette politique et à participer activement à cette démarche structurante pour notre milieu.

Ensemble, nous pouvons faire la différence et créer un impact positif dans nos communautés.



Marc Carrière

Préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais



LEXIQUE ET ACRONYMES

Fiducie : Fiducie du Chantier de l'économie sociale

ID Gatineau : Investissement et développement de la Ville de Gatineau

IQ : Investissement Québec

OBNL : Organisme à but non lucratif

PES : Politique d'économie sociale

Pôle : Pôle régional d'économie sociale en Outaouais

RISQ : Réseau d'investissement social du Québec

Groupes de recherche de l'écosystème de l'économie sociale

CERCÉ : Centre d'étude en responsabilité sociale et économique

CRISES : Centre de recherche sur les innovations sociales

CRITIC : Collectif de recherche sur les initiatives, transformations et institutions des communs

RRESS : Réseau de recherche en économie sociale et solidaire

UQO : Université du Québec en Outaouais

TISS : Territoires innovants en économie sociale et solidaire

INTRODUCTION

La MRC des Collines-de-l'Outaouais est la toute première MRC au Québec à adopter une politique en économie sociale. Dans un contexte où les enjeux sociaux, économiques et environnementaux exigent des réponses innovantes et solidaires, la MRC des Collines-de-l'Outaouais reconnaît le rôle essentiel des entreprises d'économie sociale dans l'essor de son territoire. La présente politique a pour dessein de mobiliser les forces vives de l'économie sociale afin de contribuer au développement de milieux de vie durables, inclusifs et résilients.

Dans le cadre de la rédaction de la présente politique, la MRC des Collines-de-l'Outaouais a été appuyée par Convergence, coopérative d'expertes-conseils et par l'expertise du Pôle de l'économie sociale de l'Outaouais et de la Coopérative de développement régional – Outaouais-Laurentides.

La démarche a été encadrée par la Commission de développement durable du territoire composée des maires des six municipalités ainsi que du préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Une consultation auprès des quarante-neuf (49) entreprises d'économie sociale du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a été réalisée par le biais d'un sondage en ligne. Vingt-et-une (21) d'entre elles ont donné leur avis dans le cadre de cette consultation, soit un taux de participation de 43 %. Ces dernières sont à 90 % des OBNL et 10 % sont des coopératives. Elles proviennent majoritairement de trois secteurs d'activités précis :

- Arts, spectacles et loisirs (62 %);
- Commerce de détail (10 %);
- Autres services (sauf les administrations publiques) (10 %).

Les organisations territoriales et acteurs en développement économique et social ont été rejoints afin de contribuer à la démarche de mise en place de même que les directions du développement économique et durable de certaines municipalité. Le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre a aussi participé à la consultation ainsi que la Table de développement social de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

DÉFINITION

La Loi sur l'économie sociale définit l'économie sociale comme étant « l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants:

- L'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité ;
- L'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
- Les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres ;
- L'entreprise aspire à une viabilité économique ;
- Les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise ;
- Les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

[...] la finalité sociale est celle qui n'est pas centrée sur le profit pécuniaire, mais sur le service aux membres ou à la collectivité et elle s'apprécie notamment en fonction de la contribution de l'entreprise à l'amélioration du bien-être de ses membres ou de la collectivité et à la création d'emplois durables et de qualité.

Est une entreprise d'économie sociale, une entreprise dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui est exploitée, conformément aux principes énoncés au premier alinéa, par une coopérative, une mutuelle ou une association dotée de la personnalité juridique. »¹

¹ Loi sur l'économie sociale, RLRQ, c. E-1.1.1, art.3.

ÉCOSYSTÈME DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale au Québec a une histoire riche et diversifiée. Elle s'est développée autour d'initiatives communautaires menant à la création de coopératives, de mutuelles et d'autres formes d'entreprises sociales. L'économie sociale comprend principalement des coopératives et des organisations à but non lucratif avec une offre marchande qui visent à répondre aux besoins de la communauté plutôt qu'à maximiser les profits. Ces entreprises réinvestissent leurs bénéfices dans leurs activités et les biens et services qu'elles produisent sont essentiellement destinés à des communautés de proximité.

Le Québec compte plus de 11 360 entreprises collectives animées par 11,5 millions de membres.¹ Elles offrent plus de 248 470 emplois et génèrent près de 53,6 milliards de dollars en revenus. Elles ont des actifs de plus de 439,5 milliards de dollars. En 2019, on estimait qu'elles étaient gérées par plus de 90 000 administratrices et administrateurs bénévoles dont 18 % sont des personnes âgées de 35 ans et moins².

L'économie sociale se manifeste dans une grande diversité de secteurs d'activité tel que l'habitation (1 730 entreprises, soit 15% du total des entreprises en économie sociale), la santé et les conditions de vie (1 620, 14%), les loisirs et le tourisme (1 360, 12%), les arts, la culture et les médias (1 300, 11%), la formation et les services de garde (1 290, 11%), le soutien non financier (810, 7%), les services de proximité et alimentaires (690, 6%), les services de développement économique, le soutien aux entreprises et la mutualisation (560, 5%), l'environnement et le développement durable (400, 3,5%).³

¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/leconomie-sociale-au-quebec-portrait-statistique/publication/economie-sociale-au-quebec-portrait-statistique-2022-faits-saillants#chiffres>, lu le 15 juillet 2025.

² Chantier de l'économie sociale, L'économie sociale c'est quoi ? lu le 27 juin 2025.

³ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/leconomie-sociale-au-quebec-portrait-statistique/publication/economie-sociale-au-quebec-portrait-statistique-2022-faits-saillants#chiffres>, lu le 15 juillet 2025.

ÉCOSYSTÈME DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale est bien ancrée au Québec. En 2013, le gouvernement québécois a adopté, à l'unanimité, la Loi sur l'économie sociale. Cette dernière établit un cadre réglementaire pour ces organisations, leur permettant de bénéficier de mesures de soutien spécifiques, telles que des avantages fiscaux ou des programmes de financement dédiés.

Avec l'adoption de la Loi sur l'économie sociale, le gouvernement du Québec s'engageait à mettre en œuvre un Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES). Le dernier plan pour 2025-2030 prévoit un investissement de plus de 142 millions de dollars et se concentre sur quatre axes d'intervention :

- Un écosystème d'accompagnement performant;
- Des entreprises d'économie sociale soutenues dans leur développement;
- Une action gouvernementale cohérente et adaptée au soutien des entreprises d'économie sociale;
- Des retombées au service de la société et des communautés.

Au fil des années, un écosystème de l'économie sociale s'est développé à l'échelle du Québec, le réseau des 22 pôles d'économie sociale⁴ dans les différentes régions du Québec et au sein des communautés autochtones en est un exemple. Les entreprises d'économie sociale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais peuvent compter sur leur pôle régional soit le Pôle d'économie sociale de l'Outaouais. Ils agissent en complémentarité des organisations en développement économique et social et sont des moteurs de développement territorial. De plus, la Loi détermine que le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité sont les interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière d'économie sociale. Une table de partenaires regroupe ces deux organisations en plus de l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, le réseau des pôles d'économie sociale ainsi que le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Créée en 2014, la Table des partenaires veille à conseiller le ministre en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Loi et du Plan d'action gouvernemental⁴. Elle assurera également la cohérence des actions menées par le gouvernement du Québec. Il y a également quatre partenaires financiers dédiés à l'économie sociale : Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Investissement Québec et Desjardins. On compte également des groupes de recherche majeurs au sein de l'écosystème : le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), le CERCÉ (Centre d'étude en responsabilité sociale et économique), le CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales, l'UQO (Université du Québec) et, le RRESS (Réseau de recherche en économie sociale et solidaire).

⁴ <https://ccednet-rcdec.ca/fr/creation-de-la-table-des-partenaires-en-economie-sociale-au-quebec/>, lu le 15 juillet 2025

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE LOCAL

La MRC des Collines-de-l'Outaouais s'étend sur plus de 2 078 km² : la zone agricole compte pour 35% de son territoire et le Parc de la Gatineau occupe 17% de ce dernier. Ses 58 000 citoyens se répartissent entre six municipalités :

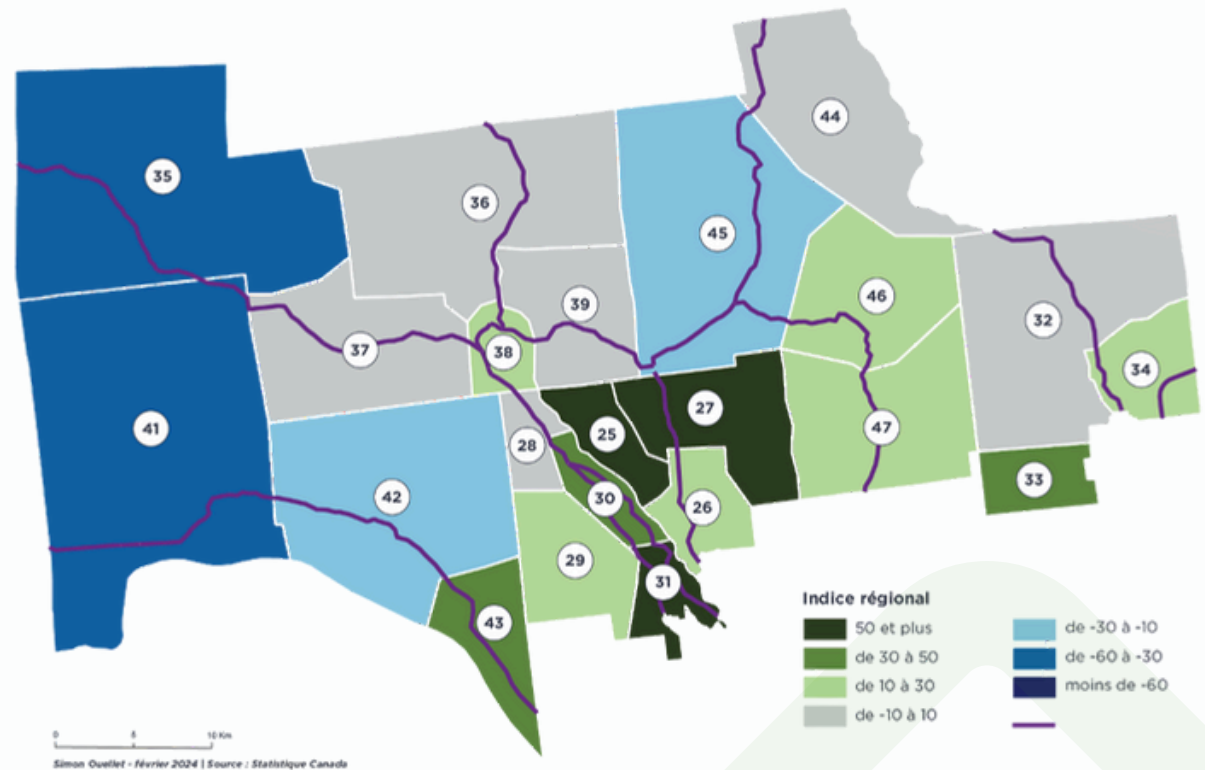
Cantley	La Pêche
Chelsea	Pontiac
L'Ange-Gardien	Val-des-Monts

La population de la MRC représente tout près de 14 % de la population totale de l'Outaouais, soit le deuxième territoire le plus peuplé de l'Outaouais, après la ville de Gatineau. Elle a connu un taux d'accroissement annuel important (21,5 %) pour 2022-2023. Les prévisions permettent d'anticiper une population de 88 915 personnes d'ici 2036.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE LOCAL

La MRC présente une réalité socio-économique complexe. Avec un revenu disponible par habitant de 39 870\$ en 2022, la MRC des Collines-de-l'Outaouais devance toutes les autres MRC de la région à ce chapitre¹ et même la moyenne québécoise. Or, cette richesse côtoie de près d'importantes difficultés. Des communautés voisines, souvent à l'intérieur d'une même municipalité, présentent d'importantes disparités comme l'illustre la carte ci-contre.

En 2023, l'âge moyen de la population était de 40,5 ans, soit le plus bas de la région avec une répartition par groupe d'âge faisant de la MRC celle avec la plus petite proportion de personnes de 65 ans et plus (15,4 %).



¹ Institut de la statistique du Québec (2024), Le Panorama des régions du Québec - Édition 2024, octobre 2024, p.189

PORTRAIT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MRC

Selon le dernier portrait de l'Institut de la statistique du Québec de 2022, publié en 2025, l'Outaouais dénombre 430 entreprises d'économie sociale. De ce nombre, 49 entreprises avaient leur siège social dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais provenant principalement de 4 secteurs : les arts et la culture; les loisirs et le tourisme; les garderies, et la santé et les services sociaux. Précisons toutefois qu'un nombre important d'entreprises d'économie sociale situées à Gatineau ont un rayon d'action régional et desservent les Collines-de-l'Outaouais.

En Outaouais, les entreprises d'économie sociale ont plus de 313 000 membres et emploient plus de 6 400 personnes. Elles ont des actifs de près de 10 M\$ (9 729,2 M\$). Un autre fait intéressant, ce portrait indique que près de la moitié (47 %) des entreprises d'économie sociale ont plus de 30 ans d'existence. Elles interviennent principalement à l'échelle municipale (34 %) ou régionale (38 %).

Selon le Portrait 2023 de l'économie sociale en Outaouais, cinq grands défis ont été identifiés par les entreprises d'économie sociale :

La transition numérique est un défi pour toute entreprise. Celles issues de l'économie sociale vivent un certain retard dans ce domaine et ont besoin d'appui externe pour les guider notamment dans la conformité de la Loi 25.

Le développement économique se fait plutôt en silo sur le territoire. La réglementation et les façons de faire diffèrent beaucoup entre les municipalités. Cela a pour effet de rendre difficile l'émergence de projets structurants pour les communautés.

La gouvernance demeure un enjeu notamment au sujet de la compréhension des rôles et responsabilités du conseil d'administration et de ses membres et la nécessité de vulgariser les notions de l'économie sociale.

L'administration publique, surtout municipale, ne comprend pas toujours l'apport de l'économie sociale, ses besoins et ses réalités.

Les ressources humaines sont limitées au sein des entreprises d'économie sociale et proviennent souvent de bénévoles. Le manque de relève sur les conseils d'administration et les défis de main-d'œuvre font que les 5 premières années de vie des entreprises se font en mode survie.

En Outaouais, lors de la mise à jour du portrait des entreprises d'économie sociale en 2023, on dénombrait 432 entreprises d'économie sociale en activité sur le territoire. De ce nombre, 49 entreprises avaient leur siège social dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, lesquelles proviennent principalement de 4 secteurs : les arts et la culture; les loisirs et le tourisme; les garderies, et la santé et les services sociaux. Précisons toutefois qu'un nombre important d'entreprises d'économie sociale situées à Gatineau ont un rayon d'action régional et desservent les Collines-de-l'Outaouais.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La mise en place d'une politique en économie sociale dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais vise en tout premier lieu à soutenir la diversification du développement économique du territoire tout en misant sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

La reconnaissance du rôle de l'économie sociale permet à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de s'approprier pleinement cet outil stratégique de développement. Elle favorise ainsi la mobilisation citoyenne et l'élaboration de solutions adaptées aux besoins et aspirations de la communauté. L'économie sociale renforce la cohésion sociale et favorise l'emploi.

La politique en économie sociale poursuit deux objectifs généraux :

1 Valoriser l'économie sociale en tant que levier de développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

2 Renforcer l'économie locale tout en favorisant la création d'un environnement économique diversifié et solidaire



PRINCIPES DIRECTEURS

Afin de bien encadrer la politique en économie sociale, la MRC a déterminé 5 principes directeurs pour la guider.



Concertation

Valoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes pour assurer une vision commune du développement social et économique du territoire.



Inclusivité

Bâtir des communautés fortes en invitant, représentant et soutenant la diversité sous toutes ses formes.



Innovation

Stimuler un écosystème dynamique qui place l'innovation et le progrès social au cœur de l'action économique



Transversalité

Reconnaître que l'économie sociale participe au développement durable de son territoire.



Entrepreneuriat collectif

Cultiver l'audace d'entreprendre ensemble en transformant les idées en solutions durables qui génèrent des retombées sociales et économiques.



AXES, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

AXE 1 - Services à la communauté

Appui aux actions collectives dans la prestation de service et la gestion citoyenne de certains biens communs

Orientation

Répondre aux besoins des citoyennes et citoyens par l'entremise d'investissements stratégiques comme levier favorisant le développement de projets structurants dans le milieu.

Objectifs spécifiques

- Mettre à profit les entreprises d'économie sociale dans l'exercice des mandats de la MRC;
- Favoriser la mobilisation citoyenne au bénéfice du développement territorial;
- Optimiser les infrastructures collectives.

AXE 2 - Appui aux entreprises d'économie sociale

Ensemble des services d'accompagnement et des programmes offerts aux entreprises d'économie sociale du territoire

Orientation

Offrir un soutien et un accompagnement de première ligne aux entreprises collectives dans toutes les étapes de leur développement.

Objectifs spécifiques

- Favoriser l'essor des entreprises d'économie sociale de l'idéation à leur déploiement;
- Soutenir l'innovation sociale sur le territoire;
- Orienter et référencer les entreprises d'économie sociale vers des ressources pertinentes et spécialisées.

AXE 3 - Promotion et information

Diffusion et appropriation de l'économie sociale, des concepts et outils qui s'y rattachent

Orientation

Souligner et appuyer la contribution essentielle de l'économie sociale au développement économique et social de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir l'entrepreneuriat collectif comme moyen de développement;
- Favoriser le maillage entre les acteurs de l'économie sociale et l'ensemble du milieu économique;
- Agir comme ambassadeur de l'économie sociale au sein des instances régionales et nationales.

AXES, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

AXE 4 - Approvisionnement

Achat de biens et services pour la MRC et les municipalités locales

Orientation

Encourager les services de la MRC et des six municipalités à s'approvisionner auprès des entreprises d'économie sociale.

Objectifs spécifiques

- Accroître les achats/contrats/services auprès des entreprises d'économie sociale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et de la région;
- Mettre en place des outils visant à soutenir et guider les décisions au sein des services d'approvisionnement;
- Intégrer l'approvisionnement auprès des entreprises d'économie sociale comme principe directeur de la politique d'approvisionnement de la MRC.

AXE 5 - Pilotage de la politique

Coordination et suivi de la mise en œuvre de la politique en économie sociale de la MRC

Orientation

Assurer la mise en œuvre de la politique en économie sociale.

Objectifs spécifiques

- Désigner un porteur de dossier au sein de l'appareil de la MRC responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'action ainsi que du maintien d'une veille stratégique des meilleures pratiques en économie sociale;
- Mettre à contribution les rencontres des DG et le comité de direction de la MRC;
- Stimuler l'engagement des municipalités envers la politique et l'appropriation du plan d'action.



*L'économie sociale est une force
vitale pour notre MRC*



mrcdescollines.com